

**Dénomination :** IMODEUS
**Adresse :** 11 avenue Parmentier 31200 Toulouse -FRANCE-

**n° de gestion :** 1998B01964
**n° d'identification :** 420 609 554

**n° de dépôt :** A2012/013587
**Date du dépôt :** 07/09/2012

**Pièce :** procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 30/05/2012

1599406



1599406

IMODEUS
Société par actions simplifiée au capital de 50 000 €
Siège social : 11 avenue Parmentier, 31200 TOULOUSE
SIREN 420 609 554 RCS TOULOUSE

**EXTRAIT DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 MAI 2012**

==========

L'an deux mille douze,
le trente mai,
à 15 heures,
les associés de la société IMODEUS se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, 11 avenue Parmentier 31200 TOULOUSE, sur convocation faite par l'actionnaire majoritaire par lettre simple, à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques BOLLET en sa qualité de président de la société.

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2011 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Modifications de forme et de dénomination de la SCP CASAS-VILLEMEUR, Commissaire aux comptes titulaire ;
- Pouvoir pour les formalités

**QUATRIEME RESOLUTION**

La société prend acte des modifications de forme et de dénomination de la société SOCIETE CIVILE PARTICULIERE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES CASAS-VILLEMEUR, Commissaire aux comptes titulaire, qui a été transformée en S.A.R.L. et a adopté la dénomination sociale suivante : SOCIETE CASAS – VILLEMEUR – JEAN-MARIE.

Cette résolution est adoptée.

Fait à TOULOUSE
en trois exemplaires, dont deux pour être déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TOULOUSE
Le 30 MAI 2012

Jacques BOLLET